

PROGRAMME CANADIEN DE SURVEILLANCE PÉDIATRIQUE

Puisque que le cannabis est légal, des chercheurs surveillent les événements graves et au potentiel mortel chez les enfants

Au moment même de la légalisation du cannabis pour les adultes au Canada, une étude du Programme canadien de surveillance pédiatrique portera sur les enfants et les adolescents qui ont besoin de soins à cause d'événements graves et au potentiel mortel associés à la consommation de cannabis à des fins récréatives.

L'étude de deux ans se poursuivra jusqu'en octobre 2020. Les cas seront acceptés à compter du mois précédant la légalisation, soit le 1^{er} septembre 2018.

Le docteur Richard Bélanger de l'Université Laval et la docteure Christina Grant de l'université McMaster, qui sont les investigateurs principaux de l'étude, suivent de près le déploiement de la légalisation du cannabis au pays, alors que les provinces et les territoires mettent en œuvre leurs lois respectives. Ils s'inquiètent aussi des effets de ces lois sur les enfants et les adolescents.

« La version définitive de la *Loi sur le cannabis* contient 152 pages, mais on n'y parle nulle part des enfants, remarque le docteur Bélanger. Les seules mentions des jeunes ont trait aux actes criminels, à ce qu'il faut faire lorsqu'ils sont pris avec du cannabis en leur possession. »

Les docteurs Bélanger et Grant, qui sont spécialistes de la santé de l'adolescent, constatent que la légalisation du cannabis au Canada vise les adultes, mais que les adolescents en sont actuellement les plus grands consommateurs.

Compte tenu des tendances de consommation actuelles, ils affirment que les adolescents risquent d'être particulièrement touchés, au moins à cause des nouvelles voies d'approvisionnement, de la commercialisation des produits du cannabis et de la fausse perception que le cannabis est désormais sécuritaire.

« Il y a un lien évident [dans les publications scientifiques] entre la prévalence de



« Les pédiatres sont très inquiets des effets de la légalisation du cannabis sur les enfants et les adolescents du Canada. »

Docteur Bélanger

consommation de cannabis à l'adolescence et la perception du risque, déclare la docteure Grant. Chez les adolescents, plus la perception du risque de cannabis est faible, plus la prévalence de consommation est élevée, et vice-versa. »

Selon les investigateurs, c'est la raison pour laquelle l'étude du PCSP revêt tant d'importance. Les enfants et les adolescents font partie des personnes les plus vulnérables aux dangers liés à la consommation de cannabis à des fins non médicales (récréatives), mais peu de données scientifiques traitent des effets cliniques de la consommation de cannabis dans ce groupe d'âge.

« À ce que je sache, il n'y a jamais eu d'autre étude nationale aussi approfondie dans les autres régions où le cannabis a été légalisé, précise la docteure Grant. Nous avons une occasion unique de colliger les événements graves et au potentiel mortel liés à la consommation de cannabis à des fins récréatives, non seulement au moment de la légalisation, mais pendant les deux années suivantes. »

L'ingestion accidentelle est également préoccupante, car on l'a signalée dans d'autres régions où le cannabis est légalisé.

« Dans les États de Washington et du Colorado, où le cannabis a été légalisé il y a quatre ans, on a constaté une hausse significative des cas d'ingestion non intentionnelle de certains produits du cannabis comme les produits comestibles, et donc une augmentation du nombre de tout-petits qui se retrouvent à l'urgence à cause de surdoses découlant de la consommation de produits comestibles du cannabis et ont besoin d'un traitement médical poussé et d'une aide considérable, explique la docteure Grant. Que va-t-il se passer au Canada? »

Que peuvent faire les membres de la SCP pour servir leurs patients le mieux possible à l'adoption de la législation sur le cannabis? « Participer! » répond le docteur Bélanger.

« Les pédiatres sont très inquiets des effets de la légalisation du cannabis sur les enfants et les adolescents du Canada, ajoute-t-il. Un programme comme le PCSP peut déterminer quels seront ces effets et les suivre. Pour amasser assez de données, les pédiatres doivent toutefois participer à cette étude à la fois intéressante et très importante. »

Les docteurs Bélanger et Grant sont également les auteurs du document de principes de la SCP sur le cannabis et les jeunes et ont fait la promotion de lois pour protéger les enfants et les adolescents des dangers potentiels liés à la légalisation.

Le comité d'éthique de la recherche de Santé Canada et de l'Agence de la santé publique du Canada a fourni l'approbation éthique à cette étude.

Pour en savoir plus ou pour participer, consultez la page www.pcsp.cps.ca/surveillance/etudes-en-cours. 🌿